

Rapport sur la régulation et le développement du secteur de la vidéo

M. Fries, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a remis le 24 septembre dernier au ministre de la Culture et de la Communication un rapport sur la régulation et le développement du secteur de la vidéo en France. Le rapport formule des préconisations relatives à la grille de prix et à la transparence du marché, ainsi qu'aux mécanismes de rémunération des ayants droit, et plus généralement à la contribution du secteur au financement du cinéma. Il formule également des mesures pour améliorer la part de marché du cinéma français en vidéo, objectif auquel le ministre est particulièrement attaché. Le ministre a demandé à Catherine Colonna, nouvelle directrice du CNC, d'engager sans délai une concertation avec l'ensemble des professionnels concernés. Les premières mesures pourraient être annoncées au cours du dernier trimestre 2004, a annoncé le ministre.